

ARRETE du MAIRE

ADMGEN/2026/110

Occupation du domaine public Parking devant le café du port du Tinduff. Pour le tournage « les 3 Brestoises » écloserie du Tinduff et Penn al Lann le mercredi 30 septembre 2026.

Le Maire de la commune de PLOUGASTEL-DAOULAS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1 et L.2213-2 à L.2213-5,

Vu le Code de la Route,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1-8eme partie-Signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel,

CONSIDERANT la demande de monsieur Franck JOLIVEL pour la production « La Dame de Cœur » le mercredi 30 septembre 2026 au Port du Tinduff,

CONSIDERANT que cette manifestation va entraîner des perturbations de stationnement, SUR PROPOSITION du Maire de la ville de Plougastel Daoulas.

ARRETE

Article 1 : Pour des motifs de sécurité le stationnement des véhicules sera interdit sur le parking du port à proximité du bar le café du port du Tinduff jusqu'au mole, quai an Aod, du mardi 29 septembre 2026 à 14h00 au mercredi 30 septembre 2026 à 19h00.

Sur le parking de l'écloserie du Tinduff : de 8h00 à 12h00.

Grève de Penn al Lann arrêté du préfet du Finistère en date du 22 septembre 2026 autorisant l'accès d'un véhicule à moteur sur l'estran le mercredi 30 septembre 2026 la journée.

Article 2 : La signalisation sera mise en place par les organisateurs.

Article 3 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 : Les dispositions qui précèdent ne sont pas applicables aux véhicules de secours, de police ou de lutte contre l'incendie.

Article 5 : Monsieur le Maire de la ville de Plougastel Daoulas, le Chef de Service de la Police Municipale de Plougastel Daoulas, Monsieur le Commandant de la Gendarmerie Nationale et tous les agents de la force publique sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE **par le Maire**

Transmis à la Préfecture le 25 septembre 2026

Publié le 25 septembre 2026

Notifié le 25 septembre 2026

Fait à PLOUGASTEL-DAOULAS,

Le 24 septembre 2026

Dominique CAP

Maire